

## Calebasse - Bug #3234

### Revoir la création des actes à partir de l'agenda

11 juillet 2013 10:26 - Mikaël Ates (de retour le 29 avril)

|                        |  |                      |                 |
|------------------------|--|----------------------|-----------------|
| <b>Statut:</b>         | Rejeté                                     | <b>Début:</b>        | 11 juillet 2013 |
| <b>Priorité:</b>       | Normal                                     | <b>Echéance:</b>     |                 |
| <b>Assigné à:</b>      |  | <b>% réalisé:</b>    | 0%              |
| <b>Catégorie:</b>      |  | <b>Temps estimé:</b> | 0:00 heure      |
| <b>Version cible:</b>  | 1.3.1 Amélioration de la gestion des actes | <b>Planning:</b>     |                 |
| <b>Patch proposed:</b> | Non  |                      |                 |

**Description**

La création d'acte se fait lors de la validation des actes. Cela pose le pb que lorsque l'on ajoute un événement passé dans l'agenda, il y a de forte chance que la page de validation ne soit pas visitée. L'acte ne sera donc jamais créé et il n'apparaîtra pas dans les actes passés du dossier patient ni dans saisie des actes.

Il faut créer les acte automatiquement à l'ajout des événements dans l'agenda.

### Historique

#### #1 - 16 juillet 2013 18:49 - Jérôme Schneider

Serghei est en train de regarder le ticket #3186. On regarde ça ensemble. Le soucis de ce que tu proposes c'est que certains EventWithAct n'ont pas de date de fin. Ils ont donc une infinité d'acte.

Je vois pour ma part deux solutions pour résoudre ce bug :

- limiter la création d'un rdv périodique à un nombre limité d'occurrence comme par exemple 200. Cela veut dire qu'on oblige à mettre une date de fin et qu'on forcera à ne pas dépasser ce chiffre
- lancer un cron toutes les nuits qui va créer par exemple les actes des X prochains jours

Je pense qu'il faut également avoir l'avis de Benjamin qui connaît le mieux cette partie du code mais je ne pense pas qu'il y ait d'autre solution.

#### #2 - 16 juillet 2013 18:49 - Jérôme Schneider

- Statut changé de Nouveau à Information nécessaire

#### #3 - 16 juillet 2013 19:25 - Serghei Mihai

- Fichier `save-acts-after-eventswithact.patch` ajouté

J'ai tenté de sauvegarder l'acte après la sauvegarde dans la base de l'objet **EventWithAct** avec les signaux.

Ça a l'air de fonctionner: les sauvegardes des objets **Act** ne se font plus lors du GET de la page de validation des actes.

Il reste à voir, comme le dit Jérôme, comment faire proprement pour les rendez-vous périodiques.

Patch joint.

#### #4 - 17 juillet 2013 10:10 - Mikaël Ates (de retour le 29 avril)

A la création d'un rdv patient ponctuel on va donc toujours créer l'acte.  
On ne peut pas supprimer le rdv ou l'acte si l'acte est facturé.

Concernant les rdv patient périodiques (rr), limiter les occurrences ou imposer une date de fin n'est pas possible.

Si on crée un rr avec une date de début passée, il faut créer tous les actes jusqu'au jour de création.

Il n'est pas nécessaire de créer des actes futurs. En effet, l'agenda et l'onglet acte futurs du dossier patient permettent la vue des actes futurs à partir des événements sans que les actes n'existent. Les actes futurs des rr ne seront pas visibles dans la saisie des actes ce qui n'est pas un problème. Ils ne seront pas non plus visibles dans la validation des actes des jours futurs ce qui n'est pas un problème car le pointage se fait sur les jours passés. Il faudra cependant créer les actes des rr au jour le jour. Il conviendra donc de faire un script exécuté la veille créant tous les actes des rr du lendemain. Cela permettra de voir sur la page de validation des actes le jour même les actes des rdv récurrents.

Il est également nécessaire de permettre le pointage des actes futurs des rr dans l'agenda. Donc le pointage d'une occurrence future d'un rr dans l'agenda doit créer l'acte pointé.

Suppression d'un rr ou modif des dates de début ou de fin, on supprime les actes futurs ou passés s'ils n'ont pas été facturés. S'il y a des actes pointés concernés par la suppression, il faut les signaler dans la demande de confirmation de la suppression/modification.

Il faudra également s'assurer de la cohérence entre la gestion des exceptions sur le rr et la (non)création/modification/suppression des actes. Une

exception sur une occurrence passée a une incidence sur un acte existant. Une exception sur une occurrence future sera à prendre en compte à la création de l'acte.

**#5 - 06 août 2013 17:20 - Jérôme Schneider**

- Assigné à mis à Jérôme Schneider

**#6 - 06 août 2013 17:22 - Jérôme Schneider**

- Assigné à changé de Jérôme Schneider à Serghei Mihai

**#7 - 03 octobre 2013 11:36 - Mikaël Ates (de retour le 29 avril)**

Je disais "Il n'est pas nécessaire de créer des actes futurs." Cela est en fait nécessaire pour avoir la vue des actes futurs dans la saisie des actes et dans la validation des actes. Ce pourrait être 6 mois à l'avance. Cela implique que lors de la saisie du date de fin antérieur à ce délai, il faille supprimer les actes créés en trop.

**#8 - 03 octobre 2013 11:39 - Mikaël Ates (de retour le 29 avril)**

Solution qui semble plus simple et efficace : on ne montre que les événements et pas les actes, dans la saisie des actes, dans les actes passés du dossier patient et dans la validation des actes. On ne crée la acte qu'à partir du moment où les pointe.

**#9 - 12 décembre 2013 11:53 - Jérôme Schneider**

- Version cible mis à 1.3.1 Amélioration de la gestion des actes

**#10 - 08 septembre 2014 15:45 - Mikaël Ates (de retour le 29 avril)**

- Statut changé de Information nécessaire à En cours

- Assigné à changé de Serghei Mihai à Mikaël Ates (de retour le 29 avril)

- Priorité changé de Immédiat à Normal

- Patch proposed mis à Non

Il existe un script qui parcourt chaque soir tous les jours passés pour créer les actes passés. Il suffirait de lui faire créer aussi les actes futurs x mois à l'avance.

**#11 - 16 octobre 2015 14:36 - Mikaël Ates (de retour le 29 avril)**

- Assigné à Mikaël Ates (de retour le 29 avril) supprimé

**Fichiers**

---

|                                     |            |                 |               |
|-------------------------------------|------------|-----------------|---------------|
| save-acts-after-eventswithact.patch | 844 octets | 16 juillet 2013 | Serghei Mihai |
|-------------------------------------|------------|-----------------|---------------|